

CHANGEZ DE SEUIL F11 ou F12 EN FAISANT VALOIR VOTRE EXPÉRIENCE !

Par défaut, les collaborateurs en F11 et F12 ont été positionnés sur les seuils correspondant à leur ancienneté au sein de Naval Group au lieu de leur expérience professionnelle.

Pour faire valoir votre expérience professionnelle et bénéficier d'un meilleur seuil de la Grille Salariale c'est à **VOUS** de fournir les justificatifs à votre HRBP!



Un jeune embauché (<2 ans d'ancienneté) avec 5 ans d'expérience précédente est placé sur un seuil F12 à **38610€** alors que son expérience totale devrait le placer sur un seuil à **47710€** par an!

F11 < 2 ans	36 660 €
F11 2-4 ans	38 493 €
F11 4-6 ans	41 573 €
F11 > 6 ans	45 370 €
F12 < 2 ans	38 610 €
F12 2-4 ans	40 541 €
F12 4-6 ans	43 784 €
F12 > 6 ans	47 710 €

Grille Salariale NCCM 2024

Et avec ce que l'on vous a fait gagner vous pouvez même en profiter pour adhérer!

La **CFE CGC** se tient présente pour accompagner et soutenir les personnels pour faire reconnaître leur expérience et reconnaître le seuil légitime.

CFE-CGC Naval Group Ollioules

Nicolas P (DS)
Philippe P

Audrey A (DS)
Nathalie G

Lucky S(DS)
Sébastien D

Nathalie G
Céline B

Sébastien D
Benjamin C

Leila M
Pascal P

Stéphanie S
Lucile F



J'adhère !

NAVAL GROUP

Cliquez ici